

ALLOCUTION — RENTRÉE JUDICIAIRE MONTRÉAL, LE 4 SEPTEMBRE 2025

HONORABLE NATHALIE DUCHESNE

JUGE MUNICIPALE EN CHEF

DISTINGUÉS INVITÉS,

ALORS QUE S'ACHÈVE CETTE PREMIÈRE ANNÉE MARQUÉE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES COURS MUNICIPALES DU QUÉBEC, IL ME SEMBLE ESSENTIEL DE PRENDRE UN MOMENT POUR MESURER LE CHEMIN PARCOURU.

Une réforme, quelle qu'elle soit, n'est jamais un long fleuve tranquille. Elle ébranle, questionne, exige. Mais surtout, elle ouvre des portes. Elle nous pousse à réinventer nos façons de faire, à innover, à aligner nos pratiques avec les ambitions que nous partageons : une justice plus humaine, plus accessible, plus proche des citoyens.

CETTE PREMIÈRE ANNÉE A ÉTÉ CELLE DE LA TRANSFORMATION.

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE DE GESTION, INTÉGRATION DE NOUVEAUX INTERVENANTS, ÉLABORATION DE PARTENARIATS SOLIDES, HARMONISATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL, ÉLARGISSEMENT DE NOTRE VISION... ET SURTOUT, DÉPLOIEMENT DE LA MAGISTRATURE MUNICIPALE À L'ÉCHELLE PROVINCIALE.

MAIS UNE RÉFORME NE SE MESURE PAS SEULEMENT À SES DÉBUTS. ELLE SE JUGE À SA CAPACITÉ À DURER, À S'ADAPTER, À RÉPONDRE AUX RÉALITÉS D'UN MONDE EN CONSTANTE ÉVOLUTION. C'EST POURQUOI CETTE ANNÉE A AUSSI ÉTÉ CELLE DE L'ÉCOUTE ET DE L'OBSERVATION. UNE ANNÉE POUR MIEUX COMPRENDRE LES ATTENTES DES JUSTICIABLES, QUI SOUHAITENT UNE JUSTICE HUMAINE, RAPIDE ET COMPRÉHENSIBLE.

LES COURS MUNICIPALES SONT DES COURS DE PROXIMITÉ. LE CITOYEN EST AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS. C'EST DANS CET ESPRIT QUE NOUS POURSUIVONS NOS EFFORTS POUR UNIFORMISER LES BONNES PRATIQUES À TRAVERS TOUTES LES COURS MUNICIPALES DU QUÉBEC. L'OBJECTIF EST SIMPLE : QUE CHAQUE PERSONNE QUI FRANCHIT NOS PORTES SE SENTE ACCUEILLIE, RESPECTÉE, ENTENDUE PAR UN JUGE DE NOMINATION PROVINCIALE, IMPARTIAL, COMPÉTENT ET INDÉPENDANT.

NOS PROGRAMMES SOCIAUX EN SONT L'ILLUSTRATION CONCRÈTE. ILS SONT PENSÉS POUR S'ADAPTER À LA RÉALITÉ DES DÉFENDEURS TOUT AUTANT QU'À CELLE DES VICTIMES. ILS VISENT À BRISER LE CYCLE DES PORTES TOURNANTES DU SYSTÈME JUDICIAIRE. À OFFRIR UNE JUSTICE PLUS AGILE, PLUS ADAPTÉE. UNE JUSTICE CAPABLE DE TENIR COMPTE DE CHAQUE SITUATION, D'INDIVIDUALISER LES RÉPONSES, DE PROPOSER DES MESURES QUI TIENNENT COMPTE DES BESOINS DE TOUTES LES PARTIES. AVEC UN BUT CLAIR : DIMINUER LA RÉCIDIVE, FAVORISER LA RÉINSERTION. VOILÀ NOTRE DÉFINITION DE LA BIENVEILLANCE : ÉCOUTE ACTIVE, EMPATHIE, PATIENCE, RESPECT ET ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ.

CES PROGRAMMES FONT PARTIE DES CHANTIERS QUE NOUS CONTINUERONS DE DÉVELOPPER DANS LA PROCHAINE ANNÉE. NOUS ALLONS NON SEULEMENT FAIRE RAYONNER CEUX QUI EXISTENT DÉJÀ, MAIS AUSSI EN CONCEVOIR DE NOUVEAUX, PLUS ANCRÉS DANS LES RÉALITÉS RÉGIONALES.

D'AUTRES ENJEUX NOUS INTERPELLENT ÉGALEMENT : LES DEMANDES D'EMPRISONNEMENT POUR NON-PAIEMENT D'AMENDE, L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE COMPARUTIONS DES DÉTENUS... AUTANT DE DOSSIERS ESSENTIELS QUE NOUS ABORDONS AVEC SÉRIEUX, POUR OPTIMISER LES RESSOURCES ET MIEUX SERVIR LA JUSTICE.

L'ANNÉE QUI S'OUVRE SERA CELLE DE LA CONSOLIDATION.

Nous allons affiner, corriger, stabiliser. Renforcer la confiance du public envers notre système de justice. Nous avons posé les bases, il est temps maintenant d'enraciner les changements. Ensemble, poursuivons notre marche vers une justice plus efficace, plus équitable, plus en phase avec les besoins d'aujourd'hui et de demain.

JE TIENS À SOULIGNER LE TRAVAIL EXCEPTIONNEL DES JUGES COORDONNATEURS ET DE L'ÉQUIPE DE GESTION, QUI ONT GRANDEMENT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE. ET JE SALUE LA RÉSILIENCE DE L'ENSEMBLE DE MES COLLÈGUES, QUI ONT SU S'ADAPTER AVEC PROFESSIONNALISME AUX NOMBREUX CHANGEMENTS.

JE REMERCIE ÉGALEMENT LA MAGISTRATURE, LES BARREAUX, LES AVOCATS, LES GREFFIERS DES COURS, AINSI QUE TOUS LES PARTENAIRES JUDICIAIRES POUR LEUR ACCUEIL, LEUR RECONNAISSANCE ET LEUR APPUI ENVERS LES COURS MUNICIPALES.

CETTE ANNÉE, LA THÉORIE DES PETITS PAS EST DEVENUE NOTRE DEVISE. NOTRE MANTRA. ELLE NOUS A GUIDÉS TOUT AU LONG DE CETTE RÉFORME TANT ATTENDUE. ENSEMBLE, NOUS AVONS SEMÉ LES GRAINES DU CHANGEMENT. IL NOUS REVIENT MAINTENANT DE LES CULTIVER AVEC RIGUEUR, DÉTERMINATION... ET CONFIANCE.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année judiciaire !

Merci.

NATHALIE DUCHESNE

JUGE MUNICIPALE EN CHEF